



# PROCES VERBAL



**COMITE DIRECTEUR 210126**

**DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE LA FSPN**

**27 Boulevard Bourdon - PARIS IV**

**26 JANVIER 2021**





## Préambule - Quorum :

Teddy C nous a remis sa démission le 25/01/2021 suite à sa mutation dans un nouveau service francilien. Cette nouvelle affectation ne lui laissant plus de disponibilité pour assister à nos réunions, il a décidé de démissionner du comité directeur. En conséquence, à ce jour, la composition du comité directeur est de 27 membres au lieu des 28 membres statutaires.

16 membres sont présents ou représentés (ce qui représente 59 % des membres), le quorum de 33% est donc respecté.

### Présents : 15

Sophie B – Sébastien B – Emmanuel B – Armand C – Laurent D  
D – Laurent F X – Stéphane G – Jennifer J – Séverine L – Yann L.  
L. – François R – Jordan R – Hervé R – Jean-Jacques R – Mehdi V.  
D O

### Pouvoir : 1

Denis B (Laurent D)

### Excusés : 9

Isabelle A – Saïda B – Laurence C – Dominique C – Guy G  
- Clément G – Ingmar H – Antoine P – Francis T

### Absents : 2

Cédric B – Charles L

## 1- Ouverture des travaux

Madame Sophie B, Présidente de la ligue IDF ouvre les travaux à 10 heures 10.

## 2- Approbation du PV-CD-LIDF-201015

### Résolution 1

Suffrages exprimés = 16	Oppositions = 3	Abstentions = 0	Approbations = 13
-------------------------	-----------------	-----------------	-------------------

Sébastien B, Armand C et Jennifer J soulèvent la question de la validité des procurations au regard de l'absence de dispositions dans les statuts et règlement de la Ligue IDF et de la FSPN. Ils estiment que le procès-verbal du comité directeur du 15 octobre 2020 est caduc car le quorum n'aurait pas été atteint en présence de trois procurations dont les statuts et règlements de la Ligue IDF de la FSPN ne mentionnent ni leur interdiction ni leur autorisation.

La secrétaire générale déclare à la Présidente que les statuts ne sont pas contraires à la possibilité de recours aux procurations pour le comité directeur, mais n'est pas en mesure de donner les références textuelles en temps réel.



Monsieur B. ayant eu la possibilité de soulever cette question en amont du comité directeur afin d'apporter les éléments de réponse concrets, et l'ordre du jour devant être tenu, la Présidente, au regard des informations qui lui avaient été communiquées à ce sujet, demande de procéder au vote.

Le comité directeur approuve le PV-CD-LIDF-201015.

### **3- Retour sur les derniers événements sportifs et de la vie associative depuis le 15.10.2020**

#### **3-1 EVENEMENTS SPORTIFS**

20/10/2020 : GUYANCOURT (78) : Championnat IDF de GOLF

28 golfeurs et golfeuses soit 7 participants de plus qu'en 2019, année de la création du championnat. La CTL et son adjoint préparent actuellement l'organisation de la Coupe de France de Golf 2021.

04/11/2020 : REPORT RUN PP courant 2021. Nous sommes dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire pour reprogrammer cette manifestation qui sera l'événement de cohésion phare à promouvoir pour recréer du lien. Il faudra assurer une large diffusion dès que nous aurons des informations précises.

Depuis le 16/01/2021, autorisation et reprise effective des regroupements des CTL : Course à pied, Equitation, Renforcement musculaire en extérieur pour le Judo, et au niveau interdépartemental : cyclisme (en attente nomination CTL pour le niveau régional).

17/11/2020 : Report du Championnat de France de Volley-ball masculin.

#### **3-2 VIE ASSOCIATIVE**

18/12/2020 : Demande de la Fédération de lui transmettre le fichier Excel pour la mise à jour des coordonnées des responsables d'associations. Le délai de rigueur initialement fixé au 06/01/2021 a été repoussé au 01/02/2021 par Vanessa Sénécal. Le 25/01/2021 les Comités 75 et 78 nous ont envoyés leur fichier. Il manque toujours ceux des comités départementaux 77, 91 et 94. Il est rappelé que ces informations sont importantes pour la communication et le travail de relais des Comités départementaux entre la Fédération/Ligue et les associations locales. Par exemple, ce fichier est utile lors de l'appel à cotisation et affiliation des associations. Les associations mises en sommeil mais non communiquées verront leur affiliation facturée.

25/12/2020 : Demande de la LIDF d'envoyer le calendrier prévisionnel des comités départementaux. Le délai de rigueur était fixé au 13/01/2021. A ce jour, il manque toujours le calendrier prévisionnel des comités 75, 77, 91 et 94. Il est rappelé l'importance de définir ce calendrier pour organiser la répartition des activités. Ceci permet aux licenciés d'avoir une lisibilité de ce qui leur est proposé. Cela permet également de pouvoir s'adapter, et reprendre le calendrier dès que la situation le permettra. Mehdi, responsable de la commission sportive reviendra sur ce point en fin d'ordre du jour.

### **4- Finances et partenariats**

Au niveau financier et partenariat, le trésorier revient sur son mail de fin d'année dans lequel il a sollicité l'ensemble des membres du comité directeur pour offrir la part régionale à nos licenciés qui renouvelleraient une licence annuelle au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Comme vous l'avez vu la quasi-totalité a répondu favorablement et cette réduction a pu être mise en place dès le début d'année auprès de nos licenciés. Certains Comités ont également réduit leur quote-part.

Pour info, le compte de résultat de l'exercice 2020 est créditeur de 24 298€ et absorbera entièrement la mise en place de cette offre si tous les licenciés de 2020 étaient amenés à renouveler leurs licences sur le 1<sup>er</sup> trimestre de cette année.



Statutairement, comme il l'a expliqué dans son mail, il est interdit de modifier le prix d'une licence qui est voté en Assemblée Générale de l'année N-1. Ainsi, après avoir échangé avec la Fédération, celle-ci a validé ma proposition de « process » sous forme de subvention. Dès lors, le trésorier de la Ligue échangera donc avec les trésoriers de chaque Comité à l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 pour faire un appel à cotisation ordinaire. En retour, une subvention prenant en compte cette offre sera reversée à chaque Comité départemental dès le paiement de la facture. De la sorte, les associations et nos licenciés n'auraient pas à avancer la part régionale. Cette subvention sera incluse au prévisionnel de l'année 2021.

A ce jour, nous avons 484 licences dont 2 découvertes. Pour information, l'an dernier à la même date nous avons 1709 licences dont 1 découverte.

Un mail a été envoyé le 25/01/2021 à l'ensemble des Comités pour attirer leur attention sur le renouvellement des licences « journée » et « découvertes » au sein des associations de leurs départements. Yann avait échangé avec certains d'entre vous à ce sujet en rappelant qu'il s'agit de produits d'appels visant à présenter les actions de notre Fédération et qu'ils ont donc vocation à être délivrés une seule fois dans la carrière administrative. Il existe un dysfonctionnement de la plateforme sur laquelle les associations doivent être vigilantes et sur laquelle les comités départementaux doivent veiller. Il y a quelques jours un code de consultation national a été envoyé à chaque Comité, celui-ci doit être utilisé pour vérifier avant la validation de ces licences spécifiques si l'intéressé n'en a pas déjà été détenteur. Yann précise que les licences « journée » apparaissent en jaune et les licences « découverte » en vert.

Ensuite au niveau du BDL et de la somme versée par le Ministère à notre Fédération, nous n'avons à ce jour aucun regard. À la vue du contexte actuel, la Fédération n'a pas été en mesure de nous communiquer le montant de la subvention accordée à la Ligue. Un Comité fédéral doit se tenir le 5 février 2021, le trésorier aura peut-être plus d'information à l'issue de celui-ci ou après la mise en place d'une éventuelle Commission des finances fédérale.

Au niveau des partenariats, en ce début d'année, Yann et Séverine rencontrent l'ensemble de nos partenaires institutionnels afin de remettre en place un engagement commun sur la nouvelle année. Par rapport à la situation économique, il s'agit d'un dossier qui porte toute notre attention et représentera une entrée d'argent importante pour la Ligue comme cela a pu être le cas l'an dernier où nous avons touché plus de partenariat que prévu notamment grâce à des dossiers conséquents montés auprès du Conseil Régional. Cela a fortement contribué à la mise en place de la subvention exceptionnelle pour le matériel à destination d'associations de tous les Comités. La Présidente rappelle à cet égard qu'il est important de maintenir ce lien partenarial notamment en conviant l'ensemble de nos partenaires aux événements des Comités y compris les assemblées générales. Les partenaires sont vraiment demandeurs. Un message sera envoyé prochainement aux comités départementaux sur ce sujet.

## **5- Fiche matériel et nomination poste vacant CTL IDF Cyclisme**

### **5-1 FICHE MATERIEL**

Nous avons rencontré des soucis avec le départ de certains CTL qui n'ont pas été en mesure de rendre le matériel attribué par la Ligue. Il est embêtant de voir le peu d'intérêt de certains pour le matériel qui leur est confié. Ceci nous oblige donc à mettre en place un « Process » visant à avoir un suivi plus rigoureux sur ce qui est mis à leur disposition de manière à pouvoir récupérer le matériel le jour de leur départ. Du fait de la particularité de certaines disciplines, certains CTL ne seront pas concernés pour remplir le document transmis, précisant l'ensemble des achats effectués par la Ligue (Ballons, jeu de maillots, matériel ...), la date à laquelle cela leur a été remis et de l'émerger.

### **5-2 NOMINATION D'UN CTL CYCLISME**



Suite à la démission de Flavien F , en raison de sa mise en disponibilité de la Police Nationale, un appel à candidature a été réalisé dans le but de pourvoir le poste vacant de Conseiller Technique de Ligue IDF de Cyclisme ; Celui-ci a été effectué sur le site sportpolice.fr, la page Facebook de la ligue, et Flavien a lui-même communiqué avec tous les cyclistes de la Ligue. Deux dossiers ont été reçus à la Ligue, mais l'un des deux s'est désisté en apprenant la candidature du second et n'a pas souhaité nous rencontrer pour poursuivre son acte de candidature. Aussi, nous soumettons une seule candidature au comité directeur. Il s'agit de Yannick M . Celui-ci a une grande expérience sur le CDOP 78 en tant qu'organisateur d'événement et ancien CTL Ligue IDF Ouest de Cyclisme pendant 10 ans. Nous soumettons cette candidature à votre approbation.

#### Résolution 2

Suffrages exprimés = 16      Oppositions = 0      Abstentions = 0      Approbations = 16

Le comité directeur nomme Yannick M en qualité de Conseiller Technique de Ligue de Cyclisme, pour la Ligue IDF.

Afin de renforcer la communication sur les postes de CTL vacants et favoriser les candidatures, à l'avenir, un message d'information des appels à candidature pour les postes vacants sera envoyé aux comités départementaux.

#### **5-3 PROPOSITION DE CREATION DE NOUVELLES SECTIONS AVEC NOMINATION DE CTL POUR LES COLLEGUES A L'ORIGINE DE CES PROJETS**

Lors de précédents comités directeurs, nous vous avons fait part de l'idée d'ouvrir notre Ligue à la création de nouvelles sections sportives. Elles concernent trois disciplines, toutes reconnues par la FSPN. Ne s'agissant pas d'un renouvellement de poste de CTL mais d'une création dont la personne à l'initiative du projet pour la mise en place et le développement de ces disciplines est volontaire pour devenir CTL, je vous propose de les nommer à ce poste.

Il s'agit de :

- Mickaël A à l'initiative d'un projet d'événement de Laser Run dans le Jardin des plantes, et qui souhaite développer cette discipline pour la LIDF.
- Damien D , à l'initiative d'un projet d'événement de Crossfit, et qui souhaite développer cette discipline pour la LIDF.
- Julien G , à l'initiative de l'organisation d'un stage de Plongée sous-marine, et qui souhaite développer cette discipline pour la LIDF.

#### Résolution 3

Suffrages exprimés = 16      Oppositions = 0      Abstentions = 0      Approbations = 16

Le comité directeur nomme en tant que Conseiller Technique de Ligue IDF :

- Mickaël A pour le Laser Run,
- Damien D pour le Crossfit,
- Julien G pour la Plongée sous-marine

La ligue définira ultérieurement le montant de l'enveloppe allouée à ces disciplines.

Lors du prochain comité directeur de la FSPN, la présidente sollicitera la possibilité de compléter la liste des disciplines reconnues par la Fédération (Crossfit et Laser run).



## 6- Echéances sportives et de la vie associative de la Ligue IDF à venir

### 6-1 EVENEMENTS SPORTIFS

Mehdi, responsable de la commission sportive, a pu établir avec Séverine, Yann et certains départements, une offre sportive variée et répartie sur l'année. Nous déplorons cette année encore une absence de réponse des mêmes départements que l'an passé. Il s'agit toujours des départements qui organisent aucun ou peu d'événement.

Jean-Jacques R attire l'attention des Comités départementaux sur la nécessité de passer par l'étape du Championnat francilien avant d'être sélectionné pour le Championnat de France de Judo. Il a contacté quelques personnes qui disaient être sélectionnées pour ce dernier alors que le championnat francilien n'a pas eu lieu.

Voici les événements au programme, qui pourront être reportés ou annulés, suivant l'évolution de la situation sanitaire :

### CALENDRIER de la Ligue IDF

**Courant 2021 – REPORT PREVU POUR RUN PP**

**Mars 2021** - Francilien de Cross **NOUVEAUTE**

**Mars 2021** - Francilien de Duathlon **NOUVEAUTE**

**31 Mars / 04 Avril 2021** - Stage de Parachutisme

**06 et 07 Avril 2021** - Franciliens de Handball Mixte à BUTHIERS (77)

**07 et 08 Avril 2021** - Franciliens de Basketball Mixte à BUTHIERS (77)

**Avril 2021** - Franciliens d'Equitation à Fontainebleau (77)

**Avril 2021** - Francilien de Judo **NOUVEAUTE**

**Courant 2021** - Stage multisport féminin **NOUVEAUTE**

**ÉVÉNEMENTS MENSUELS** - Regroupements régionaux des disciplines individuelles sans contact et en extérieur dans la limite de 6 participants tous les mois sur différents départements.

### 6-2 VIE ASSOCIATIVE

09/04/2021 : C'est la date prévue pour l'Assemblée Générale de la Fédération. La semaine suivante il s'agira des vacances scolaires, aussi pour avoir le temps de prendre en compte toutes les modifications statutaires de la Fédération, notre Assemblée Générale aura lieu première ou deuxième semaine de mai 2021. Les modalités d'organisation de l'Assemblée Générale ne sont pas encore définies (en visio ou en présentiel). Nous déciderons en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Toutefois dans cette attente, nous avons sollicité le Mess des Célestins dont nous attendons le retour pour connaître les disponibilités. D'ores et déjà, nous avons décidé que le vote s'effectuera au moyen d'un boîtier électronique sur le même modèle que la Fédération lors de sa dernière A.G.

## 7- Points divers, questions

La secrétaire générale confirme le maintien de 4 postes de permanents pour le Ligue IDF. L'arrivée de Cyril P. prévue le 1<sup>er</sup> février pourrait être repoussée au 1<sup>er</sup> mars.



Concernant le poste spécifique de médecins dans les comités directeurs : fédéral, ligue et des comités départementaux, la question des diplômes reconnus pour occuper ce poste est relevée. Nous ferons remonter à la Fédération la demande de précision de la dénomination de médecin et de la liste des professionnels pouvant prétendre à ce poste.

Monsieur B demande que la position administrative des membres du comité directeur ne soit plus demandée dans les messages de convocation.

En l'absence de questions, nous procédons au point suivant.

## 8- Clôture des travaux

Sophie B remercie les membres du comité directeur présents, salue les membres absents malades ou en isolement en raison de la crise sanitaire, et clôt les travaux à 11 heures 30.

Paris, le 26 Janvier 2021

**Séverine L.**  
Secrétaire Générale



**Sophie B.**  
Présidente de la ligue